COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Jeudi 30 avril 2020

Plan de relance et de rebond de l'économie de proximité et de l'artisanat

Les 18 propositions pour : solidifier le redémarrage, accompagner la transformation du modèle socio-économique post Covid-19, structurer l'avenir de l'artisanat sur le long terme

CMA France se prononce en faveur d'un plan de relance de l'économie de proximité et de l'artisanat, avec pour priorité absolue le soutien de l'emploi local de proximité. Véritable plaidoyer en faveur d'une nouvelle économie éco-responsable et citoyenne, le plan se fonde sur les valeurs du Fabriqué en France, les mentions d'origine, les produits de qualité. Plusieurs pistes de mesures économiques, fiscales, sociales sont lancées pour la société de « demain ».

Les grandes lignes du plan de relance pour les entreprises artisanales et ses collaborateurs :

- Assainir durablement les finances de l'entreprise et sa trésorerie.
- Renforcer les fonds propres.
- Reconstituer les stocks.
- Assurer l'emploi.
- Favoriser l'économie circulaire et responsable.

5 axes - 18 propositions concrètes pour l'avenir de l'artisanat

MIEUX FINANCER LES TPE ARTISANALES

- 1. Effacer les charges sociales et fiscales contractées par les TPE/PME notamment artisanales pendant la crise pour celles qui ne seront pas en mesure de rembourser
- 2. Créer un dispositif de rééchelonnement et d'amortissement des dettes
- 3. Promouvoir des dispositifs d'avance remboursable à taux zéro
- 4. Favoriser le financement participatif
- 5. Développer un fonds national de relance pour l'artisanat
- 6. S'appuyer sur les fonds européens

AIDER LE REDEMARRAGE, L'EMPLOI, L'APPRENTISSAGE

- 7. Défiscaliser les heures supplémentaires nécessaires au redémarrage de l'activité
- 8. Favoriser les recrutements
- 9. Lancer un plan de relance pour l'apprentissage

SOUTENIR LA RELOCALISATION ET LE MADE IN FRANCE

- 10. Tirer les enseignements de la crise en investissant sur le Made in France
- 11. Lancer rapidement le chantier d'une nouvelle fiscalité de production plus juste, plus citoyenne, plus européenne
- 12. S'appuyer sur les marchés publics pour relancer l'économie française
- 13. Réviser les capacités d'action des collectivités dans le soutien aux entreprises

POUR UNE TRANSITION ECOLOGIQUE ET DIGITALE

- 14. Faire des artisans des acteurs d'une relance économique verte et durable
- 15. Accompagner les artisans au développement du numérique et l'utilisation des plateformes

VALORISER LE MODELE D'ENTREPRISE ARTISANALE

- 16. Rééquilibrer les conditions d'exercer entre artisanat / commerce de proximité et grande distribution / plateformes internet
- 17. Promouvoir et sécuriser l'entrepreneuriat avec la création de produits dédiés aux artisans
- 18. Améliorer l'accès des entreprises artisanales aux aides à la recherche et à l'innovation



Valérie Marquis - directrice des relations presse et relations publiques - 06 20 67 45 86 / presse@cma-france.fr











<u>cma-france.fr</u>